

COMMUNIQUÉ DE PRESSE AU SUJET DES MESURES CONJONCTURELLES DU CONSEIL FÉDÉRAL

Mesures sensées, mais volumes insuffisants

La Société suisse des employés de commerce salue les mesures décidées par le Conseil fédéral contre le chômage des jeunes et le chômage de longue durée ainsi que celles visant à promouvoir la formation continue. Le montant de 400 millions ne correspond pourtant qu'à un pour-mille du produit intérieur brut de la Suisse et n'est pas suffisant pour insuffler une réelle impulsion à l'économie. Le Conseil fédéral a laissé passer une opportunité de stimuler la formation continue sur une large échelle, ce qui aurait donné un réel essor à la Suisse et permis qu'elle ressorte renforcée de la crise.

Notre société ne peut et ne doit pas permettre qu'un nombre toujours plus élevé de personnes restent exclues de la vie professionnelle. Dans ce sens, les mesures prises par le Conseil fédéral dans son paquet conjoncturel en ce qui concerne le chômage de longue durée et le chômage des jeunes sont les bienvenues. Donner l'impression aux gens qu'ils sont inutiles s'avère fatal et peut se transformer en une dangereuse bombe à retardement. La Société suisse des employés de commerce salue la décision du Conseil fédéral car il a quelque peu atténué ce sentiment. Elle considère également le soutien de la formation continue pendant les périodes de travail à temps partiel ainsi que l'offensive en faveur de la formation et du perfectionnement dans le secteur de l'énergie comme très positif.

La SEC Suisse est par contre déçue que le programme conjoncturel ne comporte aucune mesure visant à stimuler la consommation indigène. Des décisions qualifiées de «mesures de stabilisation conjoncturelles» portant sur 400 millions de francs induisent en erreur car ce montant ne représente en réalité qu'un pour-mille du produit intérieur brut de la Suisse. De plus, le gouvernement ne profite pas de cette période de sous-emploi pour lancer une offensive en faveur d'une formation à large échelle qui constituerait une chance en terme d'avantage concurrentiel lors de la reprise économique.

Pour toute question complémentaire Luc Python, secrétaire central pour la Suisse romande, Natel. 079 355 45 89
Mario Fehr, conseiller national et président de la SEC Suisse, Natel 079 734 54 39
Peter Kyburz, secrétaire général de la SEC Suisse, Natel 076 444 55 45

Date 17 juin 2009

Communiqués de presse www.secsuisse.ch/presse